



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement,
du Fonds des Nations Unies pour la
population et du Bureau des Nations
Unies pour les services d'appui aux
projets**

Diffusion : générale
27 février 2025

Original : anglais

Session annuelle de 2025

Du 2 au 5 juin 2025, New York

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Évaluation

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport annuel de 2024 sur la fonction d'évaluation

Rapport du Directeur, Bureau indépendant d'évaluation

Résumé

Le présent rapport fournit des informations sur la performance de la fonction d'évaluation aux niveaux centralisé et décentralisé, et fait le point sur la contribution à la cohérence entre les fonctions d'évaluation dans l'ensemble des Nations Unies, ainsi que sur le renforcement des capacités nationales d'évaluation. Il présente également le programme de travail et le budget 2025 du Bureau indépendant d'évaluation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : (a) prendre note du rapport annuel sur la fonction d'évaluation, y compris le programme de travail et le budget du Bureau indépendant d'évaluation en 2025, et les commentaires de gestion connexes ; b) se féliciter des progrès et des réalisations de la fonction d'évaluation, ainsi que de l'adaptabilité et de la réactivité continues de la fonction d'évaluation aux contextes locaux et aux défis mondiaux nouveaux et émergents ; (c) se féliciter des contributions aux efforts d'évaluation interinstitutions et à l'échelle du système des Nations Unies, et de la promotion du renforcement des capacités nationales d'évaluation ; d) encourager le Bureau indépendant d'évaluation à continuer d'investir dans des pratiques innovantes, y compris l'intelligence artificielle ; et e) encourager le FNUAP à continuer de renforcer les capacités de la fonction d'évaluation décentralisée et des évaluations humanitaires, et à augmenter les investissements dans la fonction d'évaluation.

I. Introduction

Alignée sur la vision du Pacte pour l'avenir et de l'examen quadriennal complet des politiques de 2024, l'évaluation a été positionnée comme un catalyseur pour accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du plan stratégique du FNUAP.

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est confronté à des défis sans précédent, de l'escalade des conflits et de l'aggravation des inégalités aux crises complexes et interconnectées. En réponse, la communauté internationale a adopté le multilatéralisme avec une énergie accrue. Le Pacte pour l'avenir, tout comme le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures, trace une voie capitale pour la coopération mondiale et accélère l'action transformatrice en vue d'un avenir durable pour toutes et tous. Cette vision est reprise dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2024, qui appelle à un système de développement des Nations Unies plus efficace et plus responsable afin de favoriser les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'évaluation joue un rôle crucial dans la réalisation de cette vision commune.
2. Conformément au Pacte et à l'examen quadriennal complet, l'évaluation au sein du FNUAP évolue pour devenir plus stratégique, réactive, dynamique et tournée vers l'avenir. Le Bureau indépendant d'évaluation, guidé par la nouvelle politique d'évaluation approuvée par le Conseil d'administration en 2024, mène cette transformation par un renforcement des capacités d'évaluation à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les évaluations décentralisées et humanitaires. Pour favoriser un système de développement des Nations Unies plus responsable, le Bureau indépendant d'évaluation soutient activement et collabore avec le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système (SWEO), le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), la Coalition mondiale pour la synthèse des ODD et le Groupe directeur des évaluations humanitaires inter organisations. Le Bureau indépendant d'évaluation entreprend également de nombreuses initiatives d'évaluation interagences et conjointes.
3. Le Bureau indépendant d'évaluation est à l'avant-garde de l'intégration éthique et responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans l'évaluation, s'alignant ainsi sur la transformation numérique envisagée dans le Pacte numérique mondial. Guidée par une stratégie pionnière visant à maximiser les avantages de l'IA tout en atténuant les risques, la direction du Bureau indépendant d'évaluation favorise la collaboration et l'inclusion dans la sphère numérique, faisant progresser la vision du Pacte.
4. Le Bureau indépendant d'évaluation se fait le champion de l'engagement de la jeunesse dans l'évaluation et de l'autonomisation de la prochaine et future génération d'évaluateurs, faisant ainsi écho à l'appel du Pacte pour un engagement plus fort de la jeunesse à tous les niveaux. Il convoque et préside le groupe de travail du GNUE sur les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents, et est le fer de lance d'initiatives visant à amplifier la voix des jeunes et à cultiver leur potentiel de leadership dans le domaine de l'évaluation.
5. Comme le Bureau indépendant d'évaluation fournit systématiquement des données d'évaluation de haute qualité, pertinentes et opportunes et met l'accent sur l'inclusion, l'innovation et la collaboration, les évaluations qu'il mène éclairent l'élaboration du plan stratégique du FNUAP pour 2026-2029. En outre, il encourage les partenariats multipartites et intergénérationnels pour renforcer les capacités et les systèmes d'évaluation, ce qui favorise la coopération multilatérale et la transformation de la gouvernance mondiale.

Mise en œuvre de la nouvelle politique d'évaluation

6. La nouvelle politique d'évaluation réitère les principes et les normes de base qui sous-tendent la fonction d'évaluation, notamment l'indépendance, l'impartialité et la transparence, ainsi que le renforcement du professionnalisme et des capacités d'évaluation nationales.
7. Conformément à la nouvelle politique d'évaluation, le Bureau de l'évaluation a été rebaptisé « Bureau indépendant d'évaluation », et il est désigné en anglais par un nouvel acronyme : l'IEO. Le Bureau indépendant d'évaluation a adopté son propre logo et sa propre marque, conformément aux directives du FNUAP. Ce changement de marque

améliore le positionnement et la visibilité du Bureau indépendant d'évaluation, démontrant clairement l'indépendance de la fonction d'évaluation, ce qui favorise la crédibilité des évaluations du FNUAP et une confiance accrue dans ces évaluations.

8. En 2024, le Bureau indépendant d'évaluation a mis en œuvre des initiatives clés pour améliorer l'indépendance, la qualité et la couverture des évaluations décentralisées. Parmi celles-ci, la révision des descriptions de poste du personnel chargé du suivi et de l'évaluation (S&E) ainsi que des rapports hiérarchiques relatifs à l'évaluation, l'élaboration d'une approche visant à intégrer progressivement les évaluations au niveau des projets dans le système d'assurance et d'évaluation de la qualité des évaluations, et la révision des orientations relatives aux plans d'évaluation chiffrés, en mettant l'accent sur l'optimisation de la planification des évaluations au niveau des programmes de pays et des projets. Un nouvel outil de suivi a été mis au point pour contrôler les évaluations décentralisées, et le nouveau manuel d'évaluation a été diffusé par le biais d'un atelier interrégional de renforcement des capacités d'évaluation.
9. Pour renforcer l'évaluation humanitaire, le Bureau indépendant d'évaluation a renforcé les capacités de l'équipe d'évaluation humanitaire nouvellement créée en lui adjoignant un spécialiste de l'évaluation humanitaire. Cette expertise supplémentaire a permis au Bureau indépendant d'évaluation d'accroître son soutien par la fourniture d'une assurance qualité pour toutes les évaluations de programmes de pays (EPP) en cours comportant des composantes humanitaires et pour certaines évaluations de grands projets humanitaires. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a commencé à gérer de manière centralisée certaines évaluations de programmes de pays humanitaires.
10. Le Bureau indépendant d'évaluation a contribué à la révision du mandat du Comité de conformité et de suivi des contrôles afin d'y faire figurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation centralisée ; ce mandat actualisé est entré en vigueur en septembre 2024. De même, le Bureau indépendant d'évaluation collabore avec la Division des programmes en vue de réviser le *Guide du FNUAP relatif à l'élaboration, au suivi, à la surveillance et à l'établissement de rapports sur les réponses de la direction aux évaluations*.

Tirer parti d'une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle pour accroître l'efficacité et l'efficience de la fonction d'évaluation tout en minimisant les risques potentiels

11. Les efforts du Bureau indépendant d'évaluation pour intégrer l'IA dans l'évaluation ont été guidés par sa stratégie pionnière pour une fonction d'évaluation alimentée par l'IA générative¹, publiée en 2024. Le Bureau indépendant d'évaluation a donné la priorité à l'utilisation responsable de l'IA dans le cadre de certaines initiatives pilotes afin d'améliorer l'efficacité, l'efficience et la rapidité des évaluations tout en atténuant les risques potentiels.
12. Une approche rigoureuse de la mise en œuvre éthique de l'IA était au cœur de ces projets pilotes. Il s'agissait notamment d'assurer une surveillance humaine rigoureuse, d'entreprendre plusieurs cycles de vérification, de trianguler les résultats de l'IA avec d'autres sources de données, d'adhérer aux protocoles de protection des données et d'éviter de trop se fier aux informations générées par l'IA. La transparence a été privilégiée par le biais de notes méthodologiques détaillées et de clauses de non-responsabilité dans les rapports, décrivant clairement le rôle de l'IA et les mesures éthiques prises. Afin de garantir que les pilotes adhèrent dès le départ à une approche responsable de l'IA, tous les contrats conclus avec des évaluateurs externes comportaient des clauses relatives à l'IA éthique.
13. Au-delà des efforts internes, le Bureau indépendant d'évaluation a pris des mesures importantes pour diffuser son expérience de l'IA auprès des agences des Nations Unies et de la communauté de l'évaluation au sens large, en particulier dans les pays du Sud. Il a notamment coorganisé le groupe de travail du GNUE sur les données et l'IA afin de favoriser l'échange de connaissances, contribué activement à l'élaboration du document du GNUE sur les principes éthiques pour l'utilisation de l'IA dans le cadre de l'évaluation et participé à plus de 25 sessions, panels et consultations afin de cultiver un discours mondial sur l'IA dans le domaine de l'évaluation. Cet engagement collaboratif a largement contribué à l'innovation au sein du Bureau indépendant d'évaluation, favorisant l'apprentissage mutuel et enrichissant le paysage plus large de l'IA dans le domaine de l'évaluation.

¹ La stratégie est disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/admin-resource/genai-powered-evaluation-fonction-unfpa>.

Plaidoyer pour l'engagement des jeunes dans l'évaluation afin de faire progresser le Pacte pour l'avenir

14. La campagne Eval4Action a étendu ses efforts à la promotion d'une évaluation influente, au renforcement des capacités d'évaluation nationales et à la promotion d'une participation accrue des jeunes à l'évaluation. Ce travail s'inscrit dans la vision du Pacte pour l'avenir et de la résolution 77/283 des Nations Unies, qui se concentre sur le renforcement des examens nationaux volontaires par le biais d'une évaluation menée par les pays.
15. L'initiative phare d'Eval4Action, « Youth in Evaluation », a franchi une étape importante en recueillant 1200 signatures pour son manifeste qui plaide en faveur d'un engagement significatif des jeunes dans le domaine de l'évaluation. La deuxième semaine annuelle « Youth in Evaluation », organisée en 2024, a encore amplifié ce message en favorisant le dialogue et en sensibilisant à l'importance de la solidarité intergénérationnelle pour une évaluation transformatrice. La semaine a compté près de 50 événements organisés en neuf langues dans six régions. La majorité des événements ont été organisés par des jeunes, et la participation des pays du Sud a été fortement mise en avant.
16. La campagne a également permis des progrès en ce qui concerne la reconnaissance et la promotion des meilleures pratiques en matière d'engagement des jeunes dans le domaine de l'évaluation. Au total, 45 organisations, dont 17 agences des Nations Unies, ont réalisé des auto-évaluations basées sur les normes de la campagne « Youth in Evaluation », ce qui a conduit à la reconnaissance de six « Super champions Youth in Evaluation ». Le Bureau indépendant d'évaluation s'est vu décerner le titre de « Super champion Youth in Evaluation » pour les efforts exceptionnels qu'il a déployés afin d'impliquer les jeunes de manière significative.

II. Performance de la fonction d'évaluation

17. La performance de la fonction d'évaluation est évaluée selon dix indicateurs clés de performance. Cette section donne un aperçu des résultats obtenus en 2024 (voir tableau 1 ci-après) et fait le point sur les progrès réalisés au cours de la dernière décennie.

Tableau 1
Tendances des indicateurs clés de performance, 2015-2024

<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Description</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	<i>Évaluation globale</i>
1. Ressources financières investies dans la fonction d'évaluation	Dépenses pour l'évaluation en pourcentage des dépenses totales du programme	0,69	0,91	0,83	0,96	0,98	0,83 0,94*	0,83 0,87**	0,80	0,80	0,79	Tendance stable (objectif de 1,0 à 1,6 %)
2. Ressources humaines pour le suivi et l'évaluation	Pourcentage de bureaux de pays dotés de centres de liaison ou de fonctionnaires pour le suivi et l'évaluation	95,9	99,2	96,7	96,6	96,1	97,0	99,0	100	100	98,0	Atteint (objectif de 95 %)
3. Couverture des évaluations	Pourcentage de bureaux de pays ayant effectué une évaluation du programme de pays une fois tous les deux cycles	–	–	80,0	90,0	97,0	97,3	96,5	95,0	97,3	95,8	Atteint (objectif de 90 %)
4. Taux d'exécution des évaluations	Pourcentage des évaluations au niveau du programme mis en œuvre comme prévu	–	60,0	55,0	92,0	92,7	88,9	94,4	100	100	100	Atteint (objectif de 90 %)

5. Qualité des évaluations	Pourcentage des évaluations au niveau du programme avec comme note « satisfaisante » au minimum ^(a)	77,0	92,0	95,0	80,0	100	100	100	96,0	90,0	90,9	Atteint (objectif de 90 %)
6. Rapports d'évaluation publiés sur la base de données d'évaluation	Pourcentage de rapports d'évaluation achevés publiés sur la base de données d'évaluation	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Atteint (objectif de 100 %)
7. Présentation des réponses de la direction	Pourcentage de rapports d'évaluation achevés ayant reçu une réponse de la direction	100	100	100	100	100	100	100	100	100	88,9	Pas atteint (objectif de 100 %)
8. Mise en œuvre de la réponse de la direction	Pourcentage de mesures proposées dans la réponse de la direction réellement mises en œuvre	78,0	78,5	84,4	89,5	84	90,0	95,0	95,0	94,0	98,0	Atteint (objectif de 90 %)
9. Utilisation de l'évaluation dans l'élaboration des programmes	Pourcentage de nouveaux descriptifs de programmes de pays dont la conception a été clairement influencée par des données d'évaluation	-	-	-	79,8	100	100	100	100	100	100	Atteint (objectif de 95 %)
10. Participation à des évaluations centralisées et conjointes	Pourcentage d'évaluations conjointes et interinstitutions par rapport au total des évaluations centralisées ^(b)	-	-	-	-	54,0	57,0	57,0	61,0	58,0	58,8	Atteint (objectif de 50 %)

* Le budget alloué d'origine pour la fonction d'évaluation (aux niveaux centralisé et décentralisé) par rapport aux dépenses totales du programme du FNUAP pour 2020.

** Le budget alloué d'origine pour la fonction d'évaluation (aux niveaux centralisé et décentralisé) par rapport aux dépenses totales du programme du FNUAP pour 2021.

^(a) La formulation de l'indicateur a été mise à jour pour s'aligner sur l'échelle de notation du nouveau système d'évaluation de la qualité lancé en 2024.

^(b) L'indicateur couvre les évaluations centralisées et d'autres exercices d'évaluation gérés au niveau centralisé tels que les évaluations de l'évaluabilité, les synthèses d'évaluation et les résumés d'évaluation qui sont menés conjointement ou par le biais d'une modalité interinstitutionnelle.

Source : Bureau indépendant d'évaluation et Division des programmes.

18. Le FNUAP a accompli des progrès considérables dans l'amélioration des systèmes, des procédures et des capacités d'évaluation. Cet investissement continu donne des résultats notables pour tous les indicateurs clés de performance, dont plusieurs dépassent les objectifs fixés.
19. Reflétant l'augmentation des revenus de l'organisation, les dépenses pour la fonction d'évaluation ont doublé entre 2015 et 2024, atteignant leur plus haut niveau absolu. En 2024, elles représentaient 0,79 % des dépenses totales du programme. Cette tendance stable démontre l'engagement continu du FNUAP envers la fonction d'évaluation.
20. Les ressources humaines spécialisées dans le domaine du S&E sont restées importantes, 98 % des bureaux de pays étant dotés d'un centre de liaison ou d'un responsable du suivi et de l'évaluation. La couverture de l'évaluation des programmes de pays est restée forte. Conformément à la politique d'évaluation, 95,8 % des bureaux de pays ont

mené au moins une évaluation de programme de pays pour deux cycles de programme, contre 80 % en 2017. Pour la troisième année consécutive, toutes les évaluations de programmes régionaux (EPR) et les évaluations de programmes de pays (EPC) ont été mises en œuvre comme prévu, contre 60 % en 2016.

21. Malgré l'introduction d'un système d'évaluation de la qualité plus rigoureux, le FNUAP a pu maintenir une qualité d'évaluation élevée. Toutes les évaluations centralisées et 90,9 % des évaluations décentralisées (EPR et EPP) ont été jugées au moins « satisfaisantes » par les évaluateurs externes. Une telle réussite a été possible grâce à la diffusion du nouveau manuel d'évaluation, à des initiatives ciblées de renforcement des capacités et à une expertise accrue en matière d'évaluation au sein des bureaux régionaux. Respectant les normes de transparence les plus strictes, le FNUAP a continué à publier toutes les évaluations centralisées et décentralisées achevées au niveau des programmes dans la base de données publique des évaluations.
22. Après avoir constamment atteint 100 %, le taux de réception de réponses de la direction est tombé à 88,9 %. Toutefois, le taux de mise en œuvre des réponses de la direction a poursuivi sa tendance positive, atteignant 98 % de mise en œuvre, ce qui constitue le meilleur résultat obtenu au fil des ans. Tous les descriptifs de programme de pays présentés au Conseil d'administration ont été clairement influencés par l'évaluation, contre 79,8 % en 2018, année de référence. Le FNUAP a également participé activement et contribué aux évaluations conjointes et interinstitutions : 58,8 % des évaluations centralisées et autres exercices d'évaluation ont été menés dans le cadre d'initiatives conjointes ou interinstitutions.
23. Bien que des progrès considérables aient été accomplis, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la fonction d'évaluation décentralisée et humanitaire. 36 % des bureaux nationaux s'appuient encore sur des centres de liaison en S&E, ce qui limite l'efficacité des activités d'évaluation. En outre, il y a une pénurie d'évaluateurs nationaux qualifiés ayant une expertise dans les domaines du mandat du FNUAP, tandis que les restrictions budgétaires rendent l'embauche de consultants internationaux de plus en plus difficile, en particulier pour les évaluations humanitaires. L'escalade des crises rend la situation d'autant plus complexe et met en évidence la nécessité d'adopter de meilleures approches pour mesurer la performance du FNUAP dans le continuum humanitaire-développement-paix.
24. Le renforcement des capacités régionales en matière de conseils techniques et d'assurance qualité est également nécessaire pour satisfaire à l'extension de la couverture des évaluations au niveau des projets prévue par la politique d'évaluation de 2024. Bien que les évaluations de programmes de pays soient généralement mises en œuvre comme prévu, leur achèvement dans les délais impartis reste un défi, ce qui a une incidence sur l'intégration d'éléments d'évaluation spécifiques au contexte dans les programmes de pays. Le FNUAP relèvera ces défis en poursuivant la mise en œuvre de la nouvelle politique d'évaluation, qui a été conçue pour renforcer les évaluations décentralisées et humanitaires.

Indicateur clé de performance 1 : ressources financières

25. La politique d'évaluation de 2024 a fixé un objectif compris entre 1 % et 1,6 % des dépenses totales du programme à investir dans la fonction d'évaluation.
26. S'appuyant sur la tendance positive de la dernière décennie, les investissements dans l'évaluation ont continué de croître tant au niveau décentralisé que centralisé. En 2024, le total des dépenses de la fonction d'évaluation a atteint 10,04 millions de dollars, soit 0,79 % des dépenses totales du programme du FNUAP. Sur ce montant, 4,46 millions de dollars ont été dépensés pour des évaluations centralisées et 5,58 millions de dollars pour des évaluations décentralisées (voir tableau 2). Bien que cette proportion reste inférieure à l'objectif fixé par la Politique d'évaluation 2024, les dépenses totales en termes réels pour l'évaluation ont augmenté d'environ 2,5 % par rapport à 2023.

Tableau 2
Dépenses dans la fonction d'évaluation, 2015-2024

(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total des dépenses budgétaires du programme du FNUAP*	798,6	763,5	752,9	872,3	933,8	1 027,9	1 086,4	1 218,3	1 295,7	1 274,7
Dépenses totales de la fonction d'évaluation	5,52	6,94	6,30	8,40	9,13	8,53 ^(a) 9,64 ^(b)	9,03 ^(a) 9,48 ^(b)	9,7	9,8	10,04
<i>Bureau indépendant d'évaluation</i>	2,63	3,71	3,36	4,23	3,9	3,2 ^(a) 4,31 ^(b)	3,88 ^(a) 4,33 ^(b)	4,3	4,3	4,46
<i>Fonction d'évaluation décentralisée</i>	2,89	3,23	2,94	4,17**	5,23	5,33	5,15	5,4	5,5	5,58
Total des dépenses de la fonction d'évaluation en pourcentage des dépenses budgétaires du programme du FNUAP	0,69 %	0,91 %	0,83 %	0,96 %	0,98 %	0,83 % ^(a) 0,94 % ^(b)	0,83 % ^(a) 0,87 % ^(b)	0,80 %	0,80 %	0,79 %

* Le total des dépenses budgétaires du programme du FNUAP provient des rapports statistiques et financiers du FNUAP. Le budget du Bureau indépendant d'évaluation provient du système financier du FNUAP, tandis que le budget de la fonction décentralisée comprend le budget pour les évaluations décentralisées, les activités de renforcement des capacités d'évaluation internes et nationales ainsi que les dépenses de personnel

** La majorité de l'augmentation (de 2,94 millions de dollars en 2017 à 4,17 millions de dollars en 2018) peut être attribuée à l'amélioration des méthodes de calcul des coûts, qui saisissent plus précisément toute l'étendue de l'investissement dans les évaluations décentralisées.

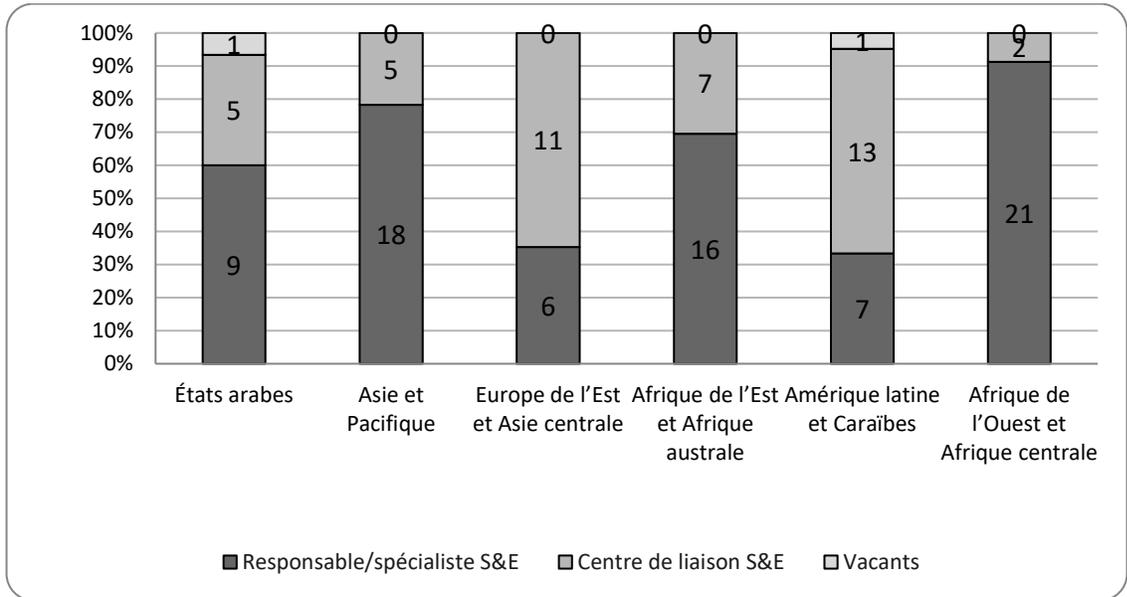
^(a) avec réduction liée à la COVID-19.

^(b) sans réduction liée à la COVID-19.

Indicateur clé de performance 2 : ressources humaines

27. Le Bureau indépendant d'évaluation a augmenté ses effectifs et compte désormais 12 postes approuvés : un agent-e des services généraux, dix administrateurs et le Directeur. Pour renforcer l'équipe d'évaluation humanitaire, le Bureau indépendant d'évaluation a recruté un nouveau spécialiste de l'évaluation humanitaire au niveau P4. Le détachement d'un conseiller en évaluation auprès du SWE0 s'est poursuivi pour soutenir sa consolidation. Huit des 12 postes sont occupés par des femmes (67 %) et cinq (42 %) par du personnel issu des pays du programme.
28. Au niveau régional, le FNUAP dispose de six conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme au niveau P5. Cinq des six conseillers régionaux (83 %) sont des femmes et proviennent des pays du programme. Au niveau des pays, le profil du personnel diffère d'une région à l'autre. En décembre 2024, 98 % des bureaux de pays disposaient d'un spécialiste du S&E ou d'un centre de liaison pour le S&E. Le personnel chargé du S&E dans les bureaux de pays était composé de quarante-six pour cent de femmes et cinquante-quatre pour cent d'hommes.
29. Le pourcentage de bureaux disposant de spécialistes du S&E dédiés a régulièrement augmenté au fil du temps pour atteindre 64 %, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 2018. Les spécialistes du S&E sont restés concentrés dans les régions dotées de bureaux de pays plus importants, comme l'Afrique et l'Asie-Pacifique. En revanche, les centres de liaison pour le S&E sont principalement basés en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale, où les bureaux de pays disposent de budgets relativement plus modestes.

Figure 1
Les ressources humaines au niveau des pays pour le suivi et l'évaluation en 2024, par région

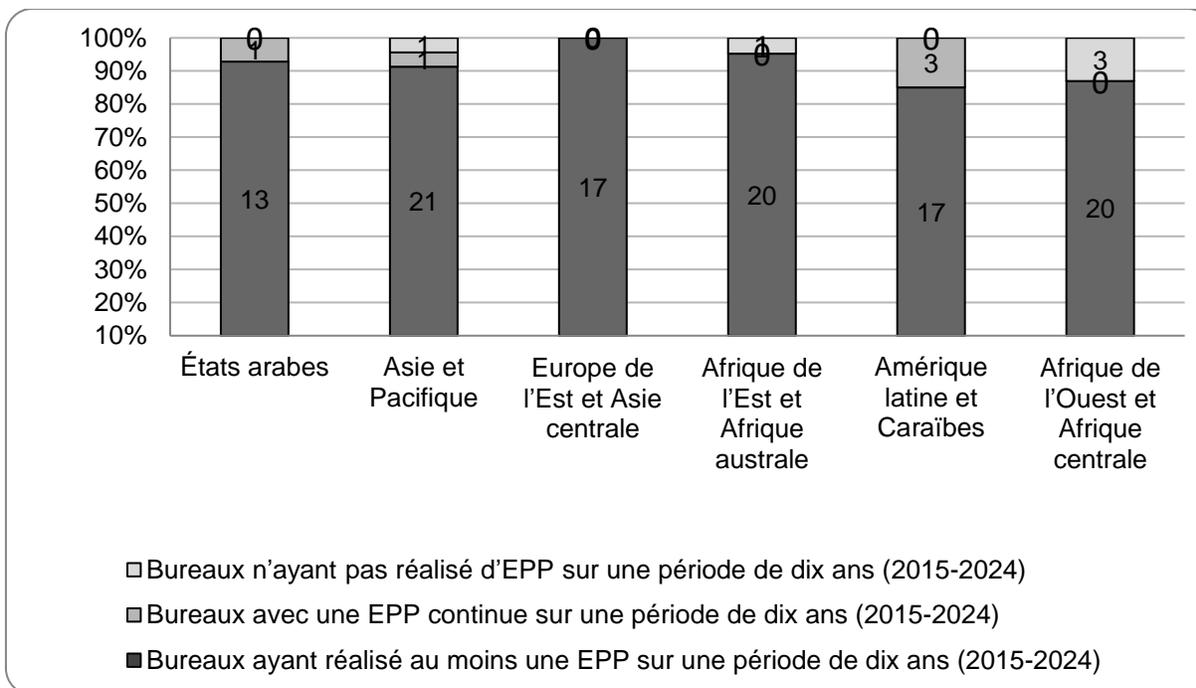


Source : Bureau indépendant d'évaluation.

Indicateur clé de performance 3 : couverture des évaluations décentralisées au niveau du programme

30. La politique d'évaluation oblige les bureaux de pays à mener au moins une EPP une fois tous les deux cycles de programme afin de garantir des données probantes solides issues des évaluations pour l'élaboration des programmes. La performance de cet indicateur clé est restée forte, 95,8 % des bureaux de pays ayant achevé ou étant sur le point d'achever au moins une EPP au cours des dix dernières années (la durée habituelle de deux cycles de programme de pays). Le niveau élevé de couverture des EPP témoigne de l'engagement du FNUAP en faveur d'une action fondée sur des données probantes et d'une amélioration continue des programmes.

Figure 2
Couverture des évaluations par région, 2015-2024



Source : Bureau indépendant d'évaluation.

Indicateur clé de performance 4 : taux d'exécution des évaluations décentralisées prévues au niveau du programme

31. Le taux de mise en œuvre des évaluations décentralisées au niveau du programme est resté à 100 %. En 2024, les six EPR régionaux prévus ont été achevés. En outre, 17 EPP ont été mises en œuvre comme prévu, tandis que deux EPP ont été reportées en raison de l'extension des programmes de pays. Dix bureaux de pays ont demandé l'annulation de l'EPP prévue et ont fourni une justification contextuelle ou programmatique valable. Ils ont choisi d'utiliser les résultats des EPP du cycle précédent pour orienter la conception de leur nouveau programme de pays.²

Indicateur clé de performance 5 : qualité des rapports d'évaluations

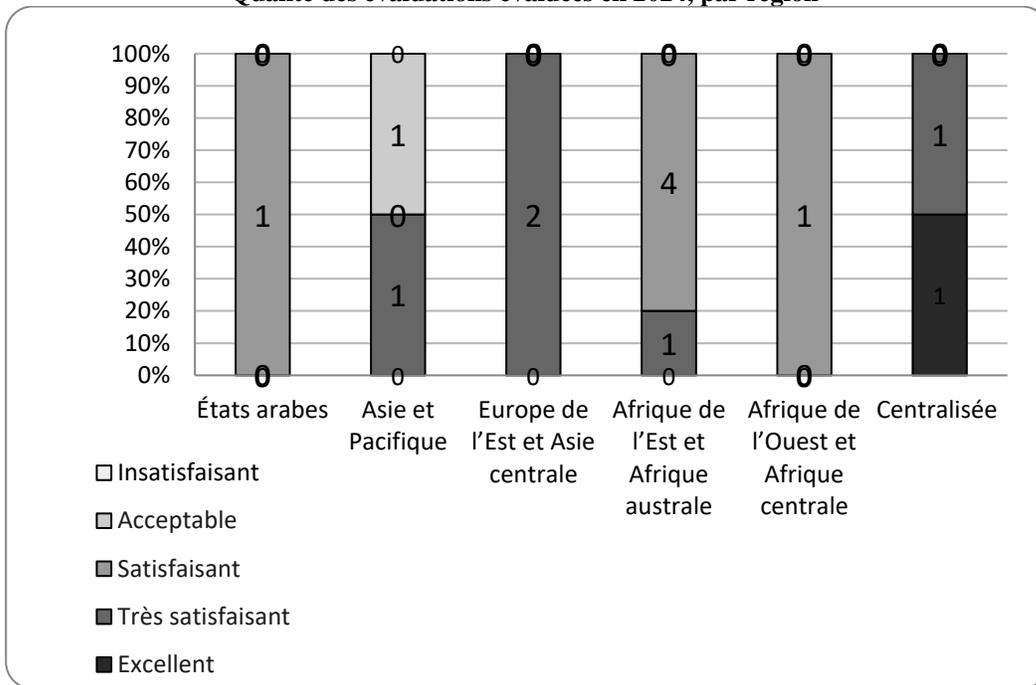
32. Des contrôles externes rigoureux sont essentiels pour maintenir la crédibilité et la qualité des évaluations. En 2024, toutes les évaluations centralisées et décentralisées au niveau du programme ont fait l'objet de contrôles indépendants de la qualité afin de garantir la fiabilité de leurs résultats, conclusions et recommandations. Bien que des améliorations soient possibles, la qualité globale reste élevée : toutes les évaluations centralisées ont été jugées « très satisfaisantes » ou « excellentes », et 90,9 % des évaluations de programmes régionaux ou de pays ont été

² Alors que le plan d'évaluation pluriannuel chiffré 2024-2027 ne prévoyait initialement que quatre évaluations de programmes de pays en Europe de l'Est et en Asie centrale, 12 bureaux de pays de la région ont volontairement choisi de réaliser une EPP facultative en 2024. Cependant, huit bureaux ont réexaminé cette décision, ayant réalisé une EPP au cours du cycle programmatique précédent et déterminé qu'il serait plus rentable d'utiliser les données d'évaluation existantes, respectant encore la politique d'évaluation. En outre, deux EPP dans la région des États arabes ont été suspendues pour des questions de sécurité.

jugées au moins « satisfaisantes ». Comme en 2023, une seule évaluation a été jugée « correcte », et aucune n’a été jugée « non satisfaisante ».

33. La performance de cet indicateur est restée élevée, même avec l’introduction d’un système d’évaluation de la qualité remanié, comportant des critères plus rigoureux. Les initiatives du Bureau indépendant d’évaluation visant à renforcer les capacités d’évaluation décentralisées, l’appui solide en matière d’assurance de la qualité fourni par les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l’évaluation du programme, et le mécanisme de cantonnement du financement dédié aux EPP ont été des facteurs clés du maintien de cette performance constante. Toutefois, avec l’extension du système d’évaluation de la qualité des évaluations aux évaluations au niveau des projets, des investissements supplémentaires dans le renforcement des capacités seront nécessaires pour maintenir les résultats obtenus.

Figure 3
Qualité des évaluations évaluées en 2024, par région



Source : évaluation indépendante de la qualité des rapports d’évaluation.

Indicateur clé de performance 6 : taux de rapports d’évaluation achevés publiés dans la base de données sur l’évaluation

34. Toutes les évaluations centralisées et décentralisées au niveau du programme réalisées ont été rendues publiques dans la base de données sur l’évaluation du Bureau indépendant d’évaluation. De plus, les évaluations centralisées sont publiées sur le site Web du Bureau indépendant d’évaluation et, pour faciliter davantage l’utilisation de leurs résultats, elles sont partagées par le biais d’un message adressé à l’ensemble des membres du personnel et à la communauté d’évaluation externe au sens large, y compris aux membres du GNUE.

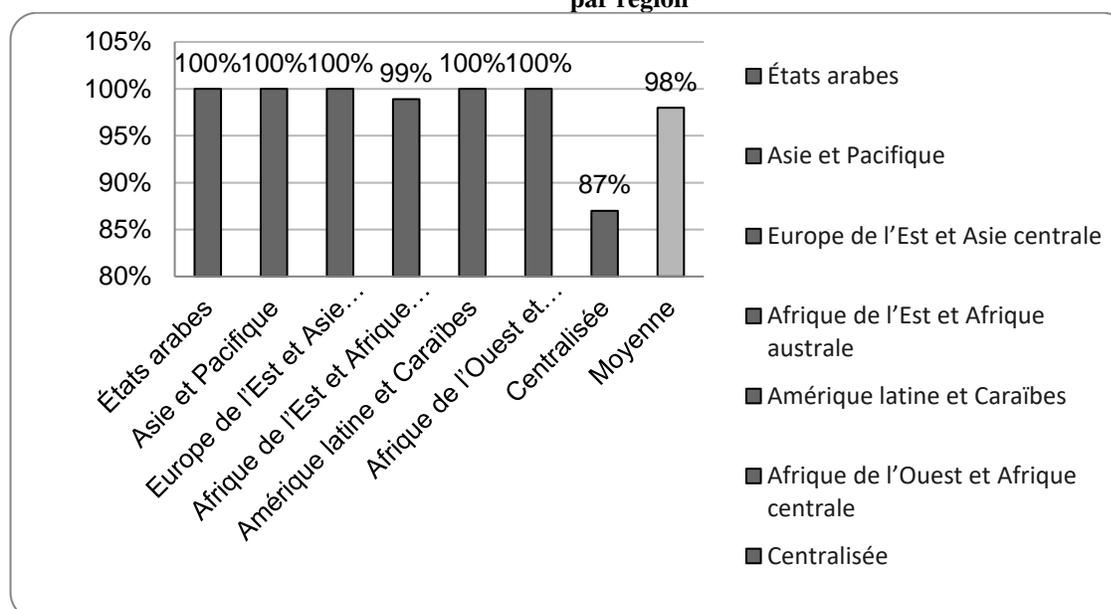
Indicateur clé de performance 7 : évaluations accompagnées de réponses de la direction

35. Les réponses de la direction sont indispensables pour traduire les recommandations de l’évaluation en actions, garantir la responsabilisation et apprendre. Elles précisent comment les défis seront relevés, par qui et quand, et intègrent des idées à la programmation pour un plus grand impact. En 2024, le taux de réception de réponses de la direction était de 88,9 %. Bien que ce taux ait diminué, une seule réponse de la direction a été retardée.

Indicateur clé de performance 8 : taux de mise en œuvre des réponses de la direction

36. La Division des programmes surveille la mise en œuvre des recommandations d'évaluation pour les évaluations centralisées et décentralisées au niveau du programme. Du fait des nombreuses mesures que la Division a mises en place au fil des années, notamment (a) l'ajout de deux indicateurs de suivi des évaluations dans le tableau de bord de l'organisation et (b) une approche de suivi plus individualisée, le FNUAP a atteint un taux d'exécution annuel de 98 %.
37. Alors que le taux global de mise en œuvre des réponses de la direction est le plus élevé jamais enregistré, la ventilation en évaluations centralisées et décentralisées révèle que le taux des évaluations centralisées a baissé pour atteindre 87 %, en deçà de l'objectif de 90 %. Toutefois, le taux de mise en œuvre des évaluations décentralisées au niveau du programme a largement dépassé l'objectif, atteignant 99,8 %. Les retards dans la mise en œuvre de plusieurs actions d'évaluation centralisée sont largement imputables à leur complexité. La Division des programmes s'est engagée à collaborer étroitement avec les unités opérationnelles chargées de la mise en œuvre et le Comité de conformité et de suivi des contrôles pour veiller à ce que ces actions soient mises en œuvre en 2025.

Figure 4
Mise en œuvre des réponses de la direction aux évaluations en 2024, par type d'évaluation et par région



Source : système de suivi des réponses de la direction du FNUAP.

Indicateur clé de performance 9 : utilisation de l'évaluation dans l'élaboration des programmes

38. Les évaluations ont continué à influencer l'action et la prise de décision, en particulier pour l'élaboration de nouveaux programmes de pays. Selon les évaluations de la qualité du Comité interdivisionnaire d'examen des programmes, tous les nouveaux descriptifs de programme de pays soumis à l'approbation du Conseil d'administration étaient étayés par des éléments probants d'évaluation. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport à 2018, année où seulement 78,9 % des documents de programme de pays répondaient à cette exigence.
39. Comme les années précédentes, le Bureau indépendant d'évaluation a soutenu le dialogue stratégique fondé sur des données probantes pour la nouvelle programmation en intégrant les résultats et les enseignements tirés de l'évaluation dans la formulation des nouveaux descriptifs de programme de pays grâce à sa participation aux dialogues stratégiques et aux discussions du Comité d'examen des programmes. Les livres blancs et les descriptifs de programme de pays ont démontré que les EPP fournissaient des informations précieuses pour guider l'orientation

stratégique et les priorités des programmes de pays. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour répondre systématiquement aux éléments probants d'évaluation, en particulier dans les domaines où le FNUAP doit faire plus ou travailler différemment pour atteindre les trois résultats transformateurs.

Indicateur clé de performance 10 : pourcentage d'évaluations centralisées interinstitutions et conjointes

40. Conformément à l'engagement du Bureau indépendant d'évaluation de renforcer la cohérence au sein du système des Nations Unies afin de favoriser l'apprentissage et la responsabilisation en matière de résultats collectifs, le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi son engagement envers les efforts d'évaluation conjoints et interinstitutions. En 2024, 58,8 % des évaluations centralisées ont été menées conjointement ou sous la forme d'initiatives interinstitutions.

III. Évaluations centralisées

41. Conformément au plan d'évaluation pluriannuel chiffré, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à fournir diverses évaluations qui ont ajouté de la valeur, de la profondeur et des informations dans les domaines prioritaires et les résultats du plan stratégique du FNUAP.
42. Le taux d'exécution des évaluations centralisées pour la période était de 100 %, toutes les évaluations ayant été achevées ou étant en voie de l'être selon le calendrier établi. L'état d'avancement des évaluations centralisées prévues est présenté dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
État d'avancement de la mise en œuvre des évaluations centralisées planifiées et d'autres exercices d'évaluation, 2024-2025

#	Titre	Degré d'avancement	Réponse de la direction émise	Présentation au Conseil d'administration/comité directeur
1	Évaluation indépendante du Plan stratégique 2022-2025 du FNUAP	Terminé	Oui	Présentée au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2025
2	Évaluation indépendante du programme de pays du Yémen (2023-2024)	Terminé	Oui	Présentée au groupe de référence pour l'évaluation en septembre 2024
3	Examen des évaluations du programme <u>conjoint</u> mené avec ONUSIDA (phase 1)	Terminé	Non*	Présenté au Conseil de coordination des programmes d'ONUSIDA en décembre 2024.
4	Évaluation <u>conjointe</u> du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être (ODD 3)	Terminé	Oui	Présenté aux responsables des Nations Unies des agences signataires du Plan d'action mondial en décembre 2024
5	Métasynthèse <u>interinstitutions</u> pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (partie 3 sur l'éducation et l'emploi)	Terminé	Non*	À présenter au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2025

6	Synthèse <u>conjointe</u> des évaluations du système des Nations Unies concernant l'ODD 5	Terminé	Non*	Présenté lors d'un événement de lancement numérique en mai 2024
7	<u>Coalition</u> mondiale pour la synthèse des ODD : synthèse des données sur l'ODD 16 – Pilier de la paix	Terminé	Non*	Présenté lors du sommet de l'avenir sur les ODD en septembre 2024
8	Résumés des données probantes de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies à <u>l'échelle du système</u>	Terminé	Non*	Partagés avec les États membres lors d'une réunion d'information organisée par le SWEO en septembre 2024
9	Évaluation finale de l'initiative Spotlight à <u>l'échelle du système</u>	Terminé	Pas encore	À présenter en 2025
10	Évaluation indépendante du soutien apporté par le FNUAP à l'intégration des principes « ne laisser personne pour compte » et « atteindre d'abord ceux qui accusent le plus grand retard »	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2026
11	Évaluation à mi-parcours du Programme de partenariat d'approvisionnement du FNUAP (2022-2030)	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Comité directeur sur les partenariats d'approvisionnement en 2025
12	Évaluation indépendante du soutien de l'UNFPA à la série de recensements de la population et du logement de 2020	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Conseil d'administration lors de la première session ordinaire de 2026
13	Évaluation indépendante des capacités du FNUAP en matière d'action humanitaire (2019-2024)	Sur la bonne voie	Pas encore	À présenter au Conseil d'administration lors de la session annuelle de 2026
14	Évaluation indépendante de la réponse humanitaire du FNUAP au Soudan (2023-2024)	Sur la bonne voie	Pas encore	Achèvement prévu en 2025
15	Évaluation humanitaire <u>interinstitutions</u> de la réponse à la crise humanitaire en Somalie	Sur la bonne voie	Pas encore	Achèvement prévu en 2025
16	Synthèse des évaluations humanitaires <u>interinstitutions</u>	Sur la bonne voie	Pas encore	Achèvement prévu en 2025
17	Évaluation à <u>l'échelle du système</u> de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap	Sur la bonne voie	Pas encore	Achèvement prévu en 2025

* Les réponses de la direction ne sont émises que pour les évaluations, et non pour les examens, les méta-analyses ou les estimations de l'évaluabilité.

43. Conformément au Pacte de financement des Nations Unies et afin d'élargir la portée de ses activités d'évaluation, le FNUAP a mis toutes ses évaluations centralisées à disposition sur le site Web du GNUE.

Innovation dans les approches d'évaluation

44. Afin d'accroître la valeur des résultats d'évaluation dans un environnement complexe, dynamique et difficile, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à adopter des approches innovantes qui privilégient la participation, l'inclusivité et l'utilité. Dans ce contexte, un objectif majeur de l'*Évaluation indépendante du soutien apporté par le FNUAP à l'intégration des principes « ne laisser personne pour compte » et « atteindre d'abord ceux qui accusent le plus grand retard »* consista en l'adoption d'approches innovantes pour impliquer des représentants des populations identifiées comme accusant le plus grand retard. Pour s'assurer que leurs points de vue influencent chaque phase du processus d'évaluation, passant de la simple consultation à un engagement significatif, le Bureau indépendant d'évaluation a mis en place un comité directeur composé de membres de ces groupes, notamment des personnes handicapées, des populations autochtones, des réfugiés et des jeunes. Cette approche innovante a permis de donner la priorité aux besoins et aux expériences des communautés laissées pour compte, tout en favorisant un sentiment d'appropriation et de responsabilité.

IV. Utilisation des évaluations pour favoriser le changement

45. Au-delà du taux d'exécution des réponses de la direction aux évaluations, la qualité fonctionnelle (ou la valeur ajoutée) de la fonction d'évaluation peut être mesurée par les changements que les évaluations ont déclenchés (ou l'absence de changements) dans les stratégies, les politiques, les programmes ou les pratiques. Cette section présente une synthèse de l'utilisation stratégique de certaines évaluations centralisées et décentralisées.

A. Évaluations centralisées

Évaluation indépendante du Plan stratégique 2022-2025 du FNUAP

46. En plus d'influencer la consultation mondiale sur la mise en œuvre du reste du Plan stratégique actuel (2022-2025), cette évaluation a fourni des éléments cruciaux qui ont directement influencé la conception du plan stratégique suivant (2026-2029). Cette évaluation et les évaluations de programmes régionaux ont alimenté les consultations des hauts responsables, soulignant la nécessité de continuer à se concentrer sur une accélération supplémentaire, de clarifier le positionnement stratégique du FNUAP dans la dynamique des populations, de renforcer le travail normatif, le passage des fonds au financement, la gestion des connaissances et la communication stratégique, et de promouvoir une meilleure intégration des efforts humanitaires, du développement et de la paix. Les résultats de l'évaluation ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la proposition visant à inclure un quatrième résultat transformateur sur la résilience démographique dans le prochain plan stratégique pour 2026-2029.

Évaluation de l'appui du FNUAP à la dynamique des populations et aux données démographiques

47. L'évaluation a mis en évidence l'importance croissante des données démographiques et de la dynamique de la population au sein du FNUAP, appelant à une approche stratégique audacieuse pour l'ensemble du continuum des données, de la dynamique et du développement. Elle a recommandé d'intégrer le vieillissement, la faible fécondité, les dividendes démographiques et la résilience dans le travail du FNUAP, ce qui a influencé les plans visant à réintroduire dans le prochain plan stratégique du FNUAP, pour 2026-2029, un résultat en matière de démographie et de développement, lequel a été validé ultérieurement par l'évaluation indépendante du Plan stratégique 2022-2025.
48. L'évaluation a contribué à la décision de créer une branche dédiée aux données et à l'analyse en août 2024 afin de renforcer le leadership du FNUAP en matière de données démographiques et d'élaboration de politiques. En outre, les lacunes dans la compréhension des données démographiques et humanitaires identifiées dans les conclusions de l'évaluation ont donné lieu à une formation pour le personnel du FNUAP, les bureaux nationaux de statistiques et les autorités chargées de la gestion des catastrophes. En réponse aux conclusions concernant l'intégration des migrations et du changement climatique dans les initiatives démographiques, le FNUAP a collaboré avec le groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux apatrides, contribuant ainsi à

l'inclusion des populations déplacées dans les recensements. En outre, une recommandation d'investir dans des produits de données de signature a donné lieu à un rapport mondial sur les populations en situation de crise prolongée, dont le lancement est prévu en 2025.

Évaluation de l'appui du FNUAP aux adolescents et aux jeunes

49. L'évaluation de l'appui du FNUAP aux adolescents et aux jeunes a recommandé d'améliorer la participation des jeunes aux processus d'évaluation, notamment par l'élaboration de conseils pour une participation efficace des jeunes. En réponse, le Bureau indépendant d'évaluation a lancé une note d'orientation complète en 2024 : *Tirer parti du pouvoir des jeunes dans le cadre de l'évaluation : guide pratique pour une participation efficace des jeunes aux processus d'évaluation*. Ce guide a été élaboré conjointement par des jeunes, le réseau mondial EvalYouth et le Bureau indépendant d'évaluation. Bien qu'il s'adresse principalement au personnel du FNUAP, il encourage également l'apprentissage et le partage des connaissances dans l'ensemble de la communauté de l'évaluation, notamment au sein du système des Nations Unies, des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des institutions académiques.

Évaluations décentralisées

50. Dans les différentes régions, les évaluations ont suscité des changements positifs dans les domaines programmatiques et opérationnels. Les conclusions des évaluations ont façonné l'orientation stratégique de la programmation et facilité l'optimisation, la rationalisation et le développement des interventions ayant un impact.
51. Par exemple, en Europe de l'Est et en Asie centrale, le bureau régional a utilisé les résultats de l'EPR pour contribuer aux groupes de travail interdivisions pour le nouveau plan stratégique 2026-2029, influençant l'orientation stratégique du FNUAP et façonnant le nouveau modèle d'activité de la région. L'EPR a également influencé la révision du programme phare régional sur la résilience démographique, ce qui a permis de mieux le cibler et de l'aligner sur les priorités régionales et les besoins des pays. En Afrique de l'Est et en Afrique australe, l'EPR a contribué à la rédaction du document Scénarios pour l'avenir 2.0 visant à accélérer les progrès vers les résultats transformateurs attendus. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'EPR et une étude de cas régionale, menée dans le cadre de l'évaluation formative du soutien de l'UNFPA au principe « Ne laisser personne pour compte », ont donné lieu à des recommandations et des enseignements clés qui ont contribué à l'élaboration du prochain programme régional et de la prochaine stratégie régionale visant à « ne laisser personne pour compte ».

V. Système d'évaluation décentralisé

Systèmes pour améliorer la qualité, la crédibilité et l'utilisation d'évaluations décentralisées

52. Conformément aux rôles et responsabilités définis dans la Politique d'évaluation 2024, le Bureau indépendant d'évaluation et la Division des ressources humaines, en consultation avec la Division des programmes, ont révisé les descriptions de poste standard pour le personnel de S&E des bureaux régionaux et de pays et ont mis à jour les lignes hiérarchiques en matière d'évaluation. Les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme rapportent désormais directement aux directeurs régionaux pour les questions d'évaluation, avec un lien hiérarchique fonctionnel avec le Bureau indépendant d'évaluation, tandis que les responsables du S&E des bureaux de pays rapportent au chef de bureau/représentant, avec un lien hiérarchique fonctionnel avec les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme.
53. Le Bureau indépendant d'évaluation a mis au point de nouveaux systèmes et de nouvelles orientations pour intégrer progressivement les évaluations au niveau des projets dans le système d'assurance et d'évaluation de la qualité. Les évaluations au niveau des projets seront prises en considération dans les plans d'évaluation chiffrés pour les nouveaux programmes régionaux et de pays présentés au Conseil d'administration à partir de 2025, ce qui permettra d'augmenter progressivement les évaluations au niveau des projets soumises au système d'assurance et d'évaluation de la qualité. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a mis au point un outil de suivi pour enregistrer de manière centralisée les informations des plans d'évaluation chiffrés, ce qui permet un suivi en temps réel de toutes

les évaluations décentralisées, dont les évaluations humanitaires et les évaluations au niveau des projets. En suivant l'évolution de chaque évaluation, cet outil facilitera une gestion plus efficace des évaluations, évitant les retards et favorisant des interventions opportunes pour remédier aux échecs.

54. Pour renforcer la qualité des évaluations humanitaires, le Bureau indépendant d'évaluation a aidé les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme à contrôler la qualité des termes de référence et des rapports initiaux des évaluations de programmes de pays ayant une composante humanitaire, ainsi que de certaines évaluations de grands projets humanitaires. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a défini des critères pour sélectionner les EPP à composante humanitaire qui seront gérés de manière indépendante par le Bureau indépendant d'évaluation et pour identifier les évaluations de projets humanitaires pour lesquelles le Bureau indépendant d'évaluation assurera l'assurance qualité.

Développement de la capacité d'évaluation interne

55. Le Bureau indépendant d'évaluation, en collaboration avec les bureaux régionaux et la Division des programmes, a organisé le deuxième atelier interrégional de renforcement des capacités d'évaluation au Kenya. Basé sur le nouveau manuel d'évaluation, cet atelier fut l'occasion pour le personnel de S&E au niveau des pays d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques pour planifier, gérer et utiliser les évaluations. Il a constitué une occasion d'apprentissage par les pairs de différents pays et régions, permettant aux participants de partager leurs expériences, leurs défis et leurs enseignements en matière de gestion, de conduite et d'utilisation des évaluations décentralisées. Trente-quatre participants issus de divers bureaux de pays qui avaient prévu une EPP ou une évaluation de projet majeur en 2025 ont assisté à l'atelier.
56. L'atelier interrégional a également lancé le nouveau compendium d'évaluation humanitaire du manuel d'évaluation par le biais d'une session dédiée à l'évaluation humanitaire au cours de laquelle les spécificités de ce type d'évaluation ont été discutées.
57. Les activités de renforcement des capacités du Bureau indépendant d'évaluation ont été complétées par une série d'événements d'apprentissage régionaux et de webinaires dirigés par les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme afin de présenter la Politique d'évaluation 2024, d'améliorer la capacité à gérer les EPP et de renforcer l'utilisation des données d'évaluation dans l'élaboration de nouveaux descriptifs de programme de pays. Au total, plus de 200 membres du personnel de six régions ont bénéficié de ces possibilités d'apprentissage.

VI. Renforcer la cohérence entre les fonctions d'évaluation du système des Nations Unies

58. Dans le cadre de son engagement en faveur de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à renforcer la cohérence des fonctions d'évaluation dans l'ensemble du système des Nations Unies en s'engageant et en collaborant activement avec d'autres organismes par le biais d'évaluations conjointes et interinstitutions, du réseau du GNUE, du Groupe directeur des évaluations humanitaires interorganisations et du groupe d'évaluation des coparrains d'ONUSIDA.

A. Évaluations interinstitutions et conjointes

59. En dépit de sa taille modeste, le Bureau indépendant d'évaluation a acquis une grande notoriété au sein du système de développement des Nations Unies grâce à son engagement dans les évaluations conjointes et interinstitutions. En 2024, le FNUAP a continué à dépasser l'objectif du Pacte de financement de collaborer à au moins une évaluation conjointe, puisqu'il a codirigé ou participé au groupe de gestion de sept exercices d'évaluation conjoints et interinstitutions.
60. Le Bureau indépendant d'évaluation a participé activement aux groupes de gestion de l'évaluation conjointe du plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, menée par l'OMS,

de l'examen des évaluations du programme commun d'ONUSIDA et de l'évaluation humanitaire interinstitutions de la réponse à la crise humanitaire en Somalie.

61. Au-delà des évaluations, le FNUAP a participé activement à quatre synthèses d'évaluation conjointes et interinstitutions. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à coprésider la synthèse du pilier de la paix de la Coalition mondiale pour la synthèse des ODD, qui fait partie d'une série de cinq synthèses d'évaluation portant sur les piliers du Programme 2030, fournissant des données probantes et tirant des enseignements afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. En partenariat avec le Bureau de l'évaluation de l'UNICEF, le Bureau indépendant d'évaluation a codirigé la troisième métasynthèse interinstitutions des évaluations des Nations Unies afin de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, en se concentrant sur les priorités 2 et 3, relatives à l'éducation et à l'emploi. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation était membre du groupe de gestion de la synthèse de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes menée par ONU Femmes et de la synthèse du Groupe directeur des évaluations humanitaires interorganisations.

B. Bureau de l'évaluation à l'échelle du système

62. Le Bureau indépendant d'évaluation s'engage avec vigueur à soutenir des mécanismes d'évaluation indépendants à l'échelle du système. Conscient de l'importance stratégique du Bureau des évaluations à l'échelle du système, le Bureau indépendant d'évaluation a prêté au SWEO un spécialiste principal de l'évaluation de niveau P5 pour gérer l'évaluation de l'initiative Spotlight. Le Bureau indépendant d'évaluation a également participé activement au groupe de gestion pour l'élaboration de résumés de données probantes et de cartes des lacunes en matière de données probantes afin d'orienter le processus de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et l'évaluation de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a apporté une contribution substantielle à la formulation de la politique d'évaluation du SWEO.

C. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et groupes régionaux d'évaluation

63. Un membre du personnel du Bureau indépendant d'évaluation a continué à assurer la vice-présidence du GNUE, tandis que deux autres personnes ont co-coordonné les groupes de travail sur les données et l'intelligence artificielle, et sur les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents, respectivement.
64. En tant que co-organisateur du groupe de travail du GNUE sur les données et l'IA, le Bureau indépendant d'évaluation a collaboré avec d'autres entités des Nations Unies pour partager des expériences, créer des synergies et élaborer les principes éthiques du GNUE pour l'utilisation de l'IA dans le cadre de l'évaluation. Il a également contribué au groupe de travail sur la synthèse des évaluations, en présentant son expérience de l'utilisation de l'IA pour les synthèses lors d'une session d'apprentissage sur l'IA et l'apprentissage automatique.
65. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à co-animer le groupe de travail du GNUE sur les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents, qui a commandité une représentation graphique pour évaluer l'engagement des jeunes évaluateurs dans les organisations membres du GNUE. Celle-ci a permis d'identifier les occasions, les défis et les bonnes pratiques, et de recommander des actions pour renforcer leur engagement. Le groupe de travail s'est également associé au programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) pour lancer le programme des jeunes évaluateurs du GNUE, créant 12 missions de volontariat pour les jeunes professionnels du S&E au sein de neuf organisations membres du GNUE.
66. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a participé activement aux groupes de travail du GNUE sur l'utilisation de l'évaluation, l'évaluation décentralisée et la professionnalisation. Il a codirigé un séminaire en ligne sur la cocréation de recommandations pour une meilleure utilisation de l'évaluation, au cours duquel il a présenté l'approche de « cocréation » décrite dans le nouveau manuel d'évaluation. Le Bureau indépendant d'évaluation a également contribué à la mise à jour de la cartographie 2020 des fonctions d'évaluation décentralisées dans les agences des Nations Unies et à la conception d'un outil d'auto-évaluation visant à évaluer leur maturité. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a soutenu la mise à l'essai du cours du certificat d'évaluation du GNUE. Le Bureau indépendant d'évaluation a également continué à participer aux groupes de travail du GNUE sur l'évaluation humanitaire, la synthèse des évaluations et l'égalité des sexes, le handicap et les droits humains.

67. Au niveau régional, le FNUAP a assuré la coprésidence du groupe de travail régional interinstitutions sur le suivi et l'évaluation en Amérique latine et dans les Caraïbes et a participé activement au groupe de développement de l'évaluation des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, en fournissant une assistance technique aux évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et en soutenant le renforcement des capacités d'évaluation. Dans les régions de l'Afrique de l'Est et australe et de l'Afrique de l'Ouest et centrale, le FNUAP s'est engagé activement dans le réseau des Nations Unies pour le renforcement des systèmes d'évaluation. En Europe de l'Est et en Asie centrale, le FNUAP a contribué à la mise en place du groupe d'évaluation régional.

D. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ainsi que l'intégration de l'inclusion du handicap

68. Pour la sixième année consécutive, le FNUAP a dépassé les exigences de l'indicateur de performance de l'évaluation sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, avec un résultat de 10,0. En outre, toutes les évaluations achevées en 2024 ont analysé si et comment les besoins des personnes handicapées étaient pris en compte.

E. Évaluations conjointes et évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

69. Le FNUAP a activement soutenu les évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans 28 pays en fournissant une assistance technique, une assurance qualité et/ou un soutien financier. En outre, six évaluations décentralisées ont été menées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies.
70. En plus d'être impliqué dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les évaluations conjointes, le FNUAP s'est activement engagé dans les groupes de S&E des équipes de pays des Nations Unies dans 15 pays et y a joué un rôle de premier plan.

F. Partenariats multipartites pour le renforcement des capacités d'évaluation nationales

71. Conformément aux résolutions 69/237 (renforcement des capacités d'évaluation des activités de développement au niveau national), 70/1 (approbation du Programme 2030), 77/283 (renforcement des examens nationaux volontaires par le biais d'évaluations menées par les pays) et 79/226 (examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies) de l'Assemblée générale, ainsi qu'à la Politique d'évaluation 2024, le FNUAP a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités nationales d'évaluation, en collaboration avec les principales parties prenantes, y compris les entités des Nations Unies.
72. Le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi sa participation à des coalitions mondiales d'évaluation, notamment : a) au Comité exécutif d'EvalPartners, qui représente le système des Nations Unies en collaboration avec l'OMS et ONUSIDA ; b) au Groupe de gestion d'EvalGender+, qui représente le système des Nations Unies en collaboration avec ONU-Femmes ; c) au Comité de mise en œuvre de l'initiative d'évaluation mondiale, dirigé par la Banque mondiale et le PNUD ; et d) au Comité d'organisation du Forum mondial de l'évaluation. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à travailler en partenariat et à soutenir les associations régionales d'évaluation pour le renforcement des capacités d'évaluation par le biais de conférences régionales.
73. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à codiriger la campagne Eval4Action, et notamment son initiative phare, « Youth in Evaluation », en collaboration avec le réseau mondial EvalYouth et le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation. En Asie et dans le Pacifique, le bureau régional et le Bureau indépendant d'évaluation ont continué à soutenir l'Association d'évaluation de l'Asie et du Pacifique, EvalYouth Asia et le Forum des parlementaires de l'Asie et du Pacifique pour l'évaluation dans la mise en place de la stratégie d'évaluation régionale. Il s'agissait notamment de : a) l'organisation d'un sommet bisannuel sur la professionnalisation de l'évaluation ; b) le soutien à un consortium d'institutions universitaires dans le domaine de la formation au S&E ; c) l'organisation de la cinquième école d'hiver pour les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents ; et d) l'organisation d'un dialogue régional sur les politiques et systèmes nationaux d'évaluation.

Partenariats multipartites pour améliorer la participation effective des jeunes dans l'évaluation

74. Eval4Action a poursuivi son engagement auprès des 19 champions reconnus lors de la première remise des prix « Youth in Evaluation ». Afin de présenter leurs approches et d'inspirer une action plus large, Eval4Action a lancé une série de blogs présentant les champions et a organisé des discussions sur X (anciennement Twitter). Cette sensibilisation encourage également une adoption plus large des normes « Youth in Evaluation » et une autovérification du respect de ces normes. Neuf tables rondes soulignant l'engagement significatif des jeunes dans l'évaluation ont été organisées dans le cadre de plusieurs conférences régionales et mondiales sur l'évaluation.
75. En partenariat avec EvalYouth, le FNUAP a favorisé le renforcement des capacités des jeunes évaluateurs en les formant et en les faisant participer à des évaluations. Cinq jeunes évaluateurs ont participé à l'atelier interrégional de renforcement des capacités d'évaluation destiné au personnel de S&E au Kenya. En outre, de jeunes évaluateurs ont contribué aux équipes d'évaluation de 18 évaluations de programme décentralisées achevées ou en cours en 2024, dont quatre des six évaluations de programmes régionaux.
76. Le Bureau indépendant d'évaluation a également continué à soutenir les priorités stratégiques du réseau mondial EvalYouth, notamment en apportant son soutien au renforcement des capacités des jeunes évaluateurs par le biais de formations, de sessions techniques, d'ateliers pré-conférence et de mentorat, surtout en aidant des jeunes à bâtir leur carrière professionnelle dans le domaine de l'évaluation.

Partenariats multipartites pour augmenter la demande d'évaluations menées par les pays et l'utilisation de celles-ci par les décideurs nationaux

77. Dans le cadre de son partenariat de longue date avec le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation (GPFE), le Bureau indépendant d'évaluation a continué à soutenir ses activités de sensibilisation des parlementaires, en renforçant la capacité des parlementaires, et notamment des forums parlementaires régionaux, à exiger et à utiliser l'évaluation pour prendre des décisions fondées sur des éléments probants. Le Bureau indépendant d'évaluation a également soutenu le réseau des parlementaires africains sur l'évaluation du développement en tant que membre de son Comité exécutif, conjointement avec la Banque africaine de développement. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a établi un partenariat avec les universités dans le cadre du symposium universitaire sur l'éducation au suivi et à l'évaluation afin de promouvoir des cours universitaires sur l'évaluation pour renforcer les capacités d'évaluation des jeunes professionnels et des décideurs politiques au niveau national.

VII. Le programme de travail du Bureau indépendant d'évaluation en 2025

78. En 2025, le Bureau indépendant d'évaluation poursuivra ses travaux dans quatre domaines de résultats clés.

A. Évaluations centralisées

79. Comme indiqué dans son plan d'évaluation pluriannuel chiffré (2024-2027), le Bureau indépendant d'évaluation gèrera 15 exercices d'évaluation en 2025/2026.

B. Système d'évaluation décentralisé

80. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à renforcer la fonction d'évaluation décentralisée en fournissant un soutien technique aux bureaux régionaux et de pays, en déployant le nouveau plan d'évaluation chiffré et en mettant en œuvre le système remanié d'assurance et d'évaluation de la qualité, en mettant particulièrement l'accent sur les évaluations au niveau des projets. En partenariat avec les conseillers régionaux pour la planification, le suivi et l'évaluation du programme, le Bureau indépendant d'évaluation continuera à renforcer la capacité d'évaluation décentralisée par le biais d'ateliers de formation et de séminaires en ligne. Pour améliorer l'évaluation de l'aide humanitaire, le Bureau indépendant d'évaluation fournira un soutien en matière d'assurance qualité aux évaluations décentralisées des grands projets humanitaires.

C. Renforcer la cohérence entre les fonctions d'évaluation du système des Nations Unies

81. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à collaborer avec le GNUE, le SWEQ, le Groupe directeur des évaluations humanitaires interorganisations (IAHE) et le Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire.

D. Partenariats multipartites pour le renforcement des capacités d'évaluation nationales

82. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à plaider en faveur d'une évaluation influente par l'intermédiaire d'Eval4Action et de ses partenaires, et notamment en faveur de l'engagement des jeunes dans l'évaluation par la promotion des normes « Youth in Evaluation ». En 2025, il codirigera le Sommet pour l'avenir de l'évaluation, qui mettra l'accent sur les jeunes et l'IA, afin d'apporter une vision prospective à l'évaluation.

E. Budget pour le plan de travail 2025

83. Le budget total du Bureau indépendant d'évaluation pour 2025 s'élève à 4 874 855 dollars, dont 3 435 757 dollars pour les postes et 1 439 098 dollars pour les opérations et les coûts opérationnels connexes.